

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/14  
9 novembre 2001

(01-5559)

---

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Quatrième session  
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

## PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL GÉNÉRAL

### Déclaration de M. Stuart Harbinson, Président du Conseil général

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le rapport à la Conférence ministérielle adopté par le Conseil général le 31 octobre 2001, qui porte sur les activités des divers organes de l'OMC pendant l'année 2001. Ce faisant, je voudrais faire quelques observations sur nos trois grands domaines d'activité en 2001, à savoir les travaux ordinaires du Conseil, le processus d'examen de la mise en œuvre et la préparation de la Conférence ministérielle de Doha.

En ce qui concerne les travaux ordinaires du Conseil général, j'aimerais souligner les points suivants:

Le Conseil général a établi trois groupes de travail pour examiner les demandes d'accession présentées par les Bahamas, la République fédérale de Yougoslavie et le Tadjikistan. Le Conseil a également adopté la Décision relative à l'accession de la Moldova comme 142<sup>ème</sup> Membre de l'OMC. Enfin, l'accession de la Chine et du Taipei chinois sera examinée en vue d'une action des Ministres à la présente Conférence ministérielle. Ces décisions sont conformes à notre objectif, qui est de faire de l'OMC une organisation réellement universelle. À cet égard, de nombreux Membres estiment que les efforts doivent se poursuivre afin d'accélérer les processus d'accession pour les demandes en suspens,

intensifiés. Outre les trois sessions extraordinaires du Conseil général consacrées à ce sujet en 2001, il y a eu de très vastes consultations informelles. Je dois reconnaître les énormes efforts qui ont été faits par toutes les parties – y compris les Membres, le Directeur général et ses collègues au Secrétariat ainsi que les Présidents des organes de l'OMC concernés et mon prédécesseur M. l'Ambassadeur Bryn.

Nos délibérations de ces deux dernières années ont permis de bien mieux comprendre comment les préoccupations exprimées peuvent être traitées, à la fois au moyen de décisions en vue d'une action immédiate et dans le contexte du programme de travail futur devant être décidé par les Ministres ici à Doha. L'initiative d'un groupe de sept Membres en juin a fait apparaître des signes de réel progrès. Le Directeur général et moi-même avons ensuite été en mesure de soumettre au Conseil général pour examen des projets de décision ayant pour objet de traiter toutes les questions et préoccupations liées à la mise en œuvre en suspens. Le projet de décision du 1<sup>er</sup> novembre a été transmis aux Ministres, sous notre propre responsabilité, ici à Doha, pour examen. Nous estimons que la plupart des éléments de ce texte sont acceptables pour les Membres, et que les Ministres doivent donc consacrer leur temps à un nombre limité de questions en suspens pour arriver à un accord final.

## **2. Préparation de la quatrième session de la Conférence ministérielle**

Pendant la préparation de la quatrième session de la Conférence ministérielle, d'importants efforts ont été faits pour élaborer un projet de Déclaration ministérielle, ainsi qu'un projet de Déclaration distincte sur la propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments/la santé publique - question à laquelle beaucoup de Membres attachent une grande importance. Ce processus a été transparent et tous y ont participé, et je voudrais remercier toutes les délégations pour la détermination, l'esprit constructif et la bonne volonté dont elles ont fait preuve, ainsi que pour tout leur travail.

Bien que toutes les délégations se soient montrées prêtes à agir de manière constructive et que des efforts considérables aient effectivement été faits, l'écart entre les positions dans certains domaines clés est resté considérable. Afin d'établir une base pour un éventuel consensus, le Directeur général et moi-même avons présenté le 27 octobre, sous notre propre responsabilité, les projets de textes d'une Déclaration ministérielle et d'une Déclaration sur la propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments/la santé publique, en indiquant clairement qu'il ne s'agissait pas à ce stade de textes convenus, dans leur totalité ou en partie.

Le Directeur général et moi-même sommes convaincus que ces textes, que nous avons aussi transmis aux Ministres sous notre propre responsabilité, représentent pour les Ministres la meilleure base possible sur laquelle travailler pendant la présente session. Nous sommes persuadés que les Ministres ont en main les éléments nécessaires pour pouvoir arriver, à l'issue de leurs importantes délibérations ici à Doha, à un résultat positif et équilibré en ce qui concerne le programme de travail futur de l'OMC.

En conclusion, je voudrais remercier sincèrement tous les Membres pour leur appui et leur coopération sans faille, ainsi que les Présidents de tous les organes de l'OMC pour leur travail infatigable, leur détermination et l'aide précieuse qu'ils ont apportée tout au long de l'année. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour rendre hommage au Directeur général de l'OMC, M. Mike Moore, ainsi qu'à ses Directeurs généraux adjoints, pour leurs efforts inlassables et leur soutien au cours du processus préparatoire de la présente Conférence ministérielle. Enfin, je m'associe au Directeur général pour remercier Son Altesse de l'extrême générosité avec laquelle son gouvernement nous a invités à Doha pour cette importante Conférence dont, j'en suis convaincu, on se souviendra longtemps comme ayant marqué une étape dans le développement de l'OMC.

---